[illegible] qui, mais monsieur de Mun[illegible] [illegible] fois, avec vous, se serait bien plus beau.

Une dépêche de Rome qui nous parvient à la dernière heure nous informe que le Vatican est [illegible] de nommer un nouveau curé [illegible] (diocèse Mélloc) pour qu'il soit [illegible] suite à la demande du ci-devant [illegible] A. Mazurel.

2e circonscription de Lille

L'Influence bienfaisante que voudrait exercer M. Albert-Mazurel

Le *Journal de Roubaix* d'hier, dans le but [illegible], mais combien peu certain, de donner un appui à la candidature réactionnaire de M. Mazurel, a fait une de ces trouvailles qui sont [illegible] ses meilleures inspirations.

« M. Deon fait chanter des louanges dans l'*Avenir*, dit-il, »

Ce n'est un fait grave, mais cet fait aussi impartialité que la réponse fait par les électeurs de Tourcoing à M. Mazurel, savoir : de prendre l'étiquette républicaine et de se faire patronner par des organes aussi réactionnaires que le sont le *Journal de Roubaix* et le *Croix*.

Si nous avons, en toute sincérité et sans que l'on puisse nous démentir, chanté — le mot est [illegible] — les louanges de M. Deon, le *Journal de Roubaix* et le *Croix* ont hurlé sur un mode lamentable, les sirènes de leur candidat.

Pour prouver en dire quelque chose, ils ont fait des efforts d'imagination et ce pour en arriver à cette conclusion navrante pour eux, rendu pour leur candidat réac : M. Deon est riche ; il n'a jamais rien fait que dans son intérêt, mais aujourd'hui que pour mieux étouffer la République il brigue un mandat national, il prétend de faire quelque chose.

Ça avoure que ce n'est pas fameux.

Nous n'avons pas dû nous mettre tant en peine d'imagination pour parler à M. Deon. Nous n'avons eu qu'à lire dans tout son honorable passé politique, pour constater avec tous les électeurs de bonne foi, combien a été grand et désintéressé son dévouement à sa ville, à son pays.

Nous appuyant sur le passé politique de l'intégrale républicain qu'est M. Deon, nous avons dit aux électeurs : M. Deon, l'homme dévoué d'hier, en sollicitant vos suffrages, dépouille sur son passé politique qui vous répond de son dévouement de demain. Confiez en ses mains loyales le drapeau de la République, il saura le garder.

Et-ce que le *Journal de Roubaix* pourrait en dire autant de M. Mazurel.

Il paraîtrait — c'est le républicain (?) *Journal de Roubaix* qui l'affirme — que, comme homme politique, M. Deon a *causé à Tourcoing* une [illegible] affreuse.

C'est tout ce que notre confrère a en trouver : il affirme, sans pouvoir citer un rien de cette [illegible] affreuse que lui seul, sans doute, a vu découvrir.

En attendant les explications qu'il ne manquera pas de nous donner sur cette « influence [illegible] », nous allons, nous, lui donner quelque explication sur « l'influence bienfaisante » que voudrait exercer M. Albert Mazurel. »

Cet que Rome, embrigadé par les bonnets de *La Croix* et patronné par le *Journal de Roubaix*, M. Mazurel est républicain ; ça ne doit faire aucun doute, car le pape, *La Croix*, et le *Journal de Roubaix* sont républicains.

C'est un républicanisme louche, créé et mis en jour pour les besoins de la cause, mais ce n'est pas moins dans les ténèbres se servent pour mieux cacher leur jeu ; un républicanisme, en un mot, grimpe de réaction, mais ça ne fait rien. M. Mazurel est républicain. *La Croix* l'a dit, le *Journal de Roubaix* l'affirme, les ténèbres le proclament et tout ce monde le patronne. M. Mazurel est républicain. C. Q. F. D.

Oui ! la démonstration est irréfutable.

Il est indiscutable que si un homme comme le Républicain Mazurel était élu, à l'instant même une influence bienfaisante se ferait sentir.

Tous les ténèbres, relevant la tête, marcheraient avec des sifflements de vipère, sous la conduite de leur élu Mazurel, à l'assaut de la République démocratique que nous avons.

Je ferment table rase, les institutions, de [illegible] libertés, et, de force, nous courberaient sous le joug de la cléricalisme, qui, quoi qu'on dise, est toujours l'ennemi.

Voilà l'œuvre bienfaisante que rêve M. Mazurel.

Oh ! son étiquette républicaine ne trompera [illegible] Pessard, patronné par la réaction, M. Mazurel n'a droit qu'au titre de : candidat des ténèbres et c'est pour cela que tous ses amis et les [illegible] qui gravitent autour de lui, tantôt avec tant de rage sur le véritable candidat républicain, sur M. Deon que les électeurs vengeront bientôt.

Réunion républicaine à Mouvaux

M. Deon s'est rendu hier soir, à Mouvaux, où un très belle réunion a eu lieu, dans la grande salle du Café de l'Harmonie, situé sur la Place.

L'assemblée considérable a décidé pour la présidence, l'honorable maire, M. Vincent, conseiller d'arrondissement, et pour assesseurs MM. Debeus, adjoint et Boucher, conseiller municipal.

Au ouvrant la séance, M. Vincent a prononcé une allocution vigoureusement applaudie dans laquelle il a dénoncé les manœuvres des réactionnaires aux abois.

Il a en suite commenté les causes des défaites qui leur ont été infligées.

Il examine brièvement la situation électorale et après avoir montré que M. Mazurel n'est pas le représentant qualifié pour briguer les suffrages des électeurs républicains sirtout, il fait un vibrant éloge de M. Deon, l'homme dévoué qui a déjà rendu tant de services à ses concitoyens, qui a fait ses preuves, en un mot, et sur lequel on est en droit de compter d'une façon ferme.

La parole est ensuite donnée à M. Deon qui prononce un admirable discours sans cesse interrompu par les applaudissements de la nombreuse assistance.

Après avoir parlé de diverses questions intéressant Mouvaux, il fait, lui aussi, bonne et complète justice des calomnies intéressées d'adversaires politiques sans scrupules.

Il développe son programme politique et économique dont l'exposé est salué d'une triple salve d'applaudissements.

Il donne rendez-vous aux électeurs pour le 8 mai prochain.

Après quelques paroles prononcées par le président qui remercie les électeurs à 10 heures 30 sur [illegible] de la *Marseillaise*.

A notre que donne cette réunion comme dans toutes celles qu'il ont précédée depuis l'ouverture de la période électorale, chacun a payé ses [illegible] et ses cigares.

1re circonscription de Lille

La réunion du Ramponeau

[illegible]

[illegible] gramme de la République progressiste et réformatrice avec un candidat [illegible] Pessard, président de cette ligue, a été [illegible] : révision de la Constitution, loi sur les associations religieuses et les biens de mainmorte, impôt progressif sur le revenu, diminution des impôts de consommation, suppression des privilèges des bouilleurs de cru, [illegible] des [illegible] fiscaux, création des banques nationales, participation aux bénéfices pour les ouvriers, etc.

Tous ces points ont été développés par l'orateur en des phrases nouvelles accueillies de toute manière. « On m'a fait reproche, dit-il de demander l'élection des juges. Les magistrats ne me paraissent pas comprise, mais désirerais n'aliénat pas jusque-là, je suis surpris de ne pas [illegible] Plus-de jamais sonnés de critiquer les jugements des Tribunaux de commerce nommés par voie d'élection. Ce que nous demandons, c'est la réforme de la loi sur la magistrature, ce que nous réclamons c'est la réforme du code de procédure et surtout la réduction des frais de justice. »

Arrivant au reproche qui lui a également été fait d'avoir reçu les Allemands à l'Hôtel de Ville, M. le docteur Dubiers s'écrie : « Ce serait mal venu d'adresser pareil grief à un homme qui a eu le grand honneur de porter pendant quelques ans l'uniforme d'officier français, à celui qui considère que tant que les chevaux allemands foulaient le sol d'Alsace, il y a des représentants de ces départements nécessaires. Non ce n'est pas les Allemands que la municipalité a reçus à l'Hôtel de Ville, mais les délégués de congrès. S'il en est qui été autrement, pour ma part, j'aurais refusé d'accueillir les ennemis de la patrie. Mon passé tout entier vous en est un sûr garant.

M. le docteur Debiers insiste sur le droit d'accroissement. Il reproche à la République française, ne faisant la charité qu'aux ouvriers inscrits au conditionnal et comme les interpréteurs tonnerre font allusion en de nombreuses circonstances à la ploutocratie juive. M. le docteur Debiers s'écrie fort justement : « Nous ne voyons pas plus de la plutocratie catholique que la ploutocratie juive ; ce que nous ne voulons plus, c'est l'extrême opulence et l'extrême misère. Nous voulons la suppression des fortunes scandaleuses que contre les misères injustifiées. Ce que nous réclamons pour l'ouvrier, c'est le droit de vivre. »

Et comme l'éternel et inénarrable David reprend son petit monologue sur le manque de M. de Mun et de l'église catholique et romaine, M. le docteur Debierre lui jette à la face en une vibrante péroraison. Toutes les fautes de l'église catholique qui pendant de longs siècles n'a établi sa puissance que sur la terreur et sur la torture, toutes les lâchetés et les politesses de haut étage de l'église qui a abandonné son grand leader B. du Mun.

Après une allocution de M. Dhennot, conseiller municipal, engage les électeurs à voter le 8 Mai pour le citoyen Debierre; l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité moins cinq voix, les cinq voix d'ouvrages annoncés à l'intérieur.

« Après avoir entendu les paroles franches, loyales et patriotiques du citoyen Debierre, les électeurs de la première circonscription, réunis dans la salle du *Ramponeau* au nombre de 400, invitent les électeurs à voter le 8 Mai pour la République progressiste et démocratique ! Vive la République ! »

2e circonscription de Lille

La réunion d'Emmerin

La réunion qui a eu lieu chez M. Vaillant-Dubot a été extrêmement intéressante.

Elle était présidée par M. Willems de la Ligue républicaine assisté de MM. Lénard et Potié, conseillers municipaux.

M. Wergnin a exposé le programme du parti radical, en insistant sur les réformes qui pourraient être immédiatement réalisées : impôt sur le revenu, assurance et assistance ouvrières.

Deux membres du parti collectiviste ont pris la parole pour exposer leur programme : suppression du salariat, socialisation des instruments de production, révolution sociale. M. Wergnin leur a jeté [illegible] qu'au dernier moment les partis commerciaux et petits propriétaires par un programme qui n'est pas réalisable ; ils rejetèrent sur le nom de M. Loyer, candidat de Sorbrie pour le parti républicain.

Du 1895, les républicains ont eu, au premier tour de scrutin, une majorité de 1157 voix dans cette circonscription, et pourront au 2e tour. M. Loyer a été élu avec une majorité de 2005 voix. Ce résultat ne peut s'expliquer que par l'aversion que les électeurs éprouvent pour les théories dangereuses de M. Lafargue. Le programme du parti ouvrier est en [illegible] de la circonscription et est menacé du même danger si Gheysbrecht est seul en face de M. Loyer au second tour. Espérons que les ouvriers comprendront qu'il vaut mieux obtenir un petit résultat que demander beaucoup avec le certitude de ne pas réussir.

5 Circonscription de Lille

Appréciations fantaisistes

Le *Nouvelliste-Dépêche*, dans un but facile à comprendre, veut absolument voir dans les candidatures contenues par le *Progrès du Nord*, une manœuvre en vue de favoriser l'arrivée des collectivistes.

Ce n'est pas d'hier que nous avons à constater la mauvaise foi de nos adversaires sur le terrain politique.

C'est pourquoi nous ne sommes que médiocrement surpris des appréciations circonstancielles de notre confrère.

Pourtant, il n'apparaît pas très clairement à la jugeotte des électeurs que M. Tribourdaux, par exemple, cherche à favoriser le retour à la Chambre de M. le colonel Sever.

Et pour n'envisager aujourd'hui que l'élection de la 1re circonscription, nous croyons bien que si quelqu'un favorise l'élection du collectiviste député sortant, c'est bien la *Dépêche*, qui s'efforce d'enlever à M. Tribourdaux les voix des républicains modérés pour en faire bénéficier M. Paul Boyer, candidat collectiviste insignifiant, injustifié et même quelque peu... ridicule, favorisé surtout M. le colonel Sever.

Le programme de M. Tribourdaux est un programme d'union républicaine.

La personnalité du candidat, ses opinions bien connues, son dévouement à la chose publique, le recommandent à tous les républicains sincères, du centre gauche à l'extrême-gauche inclusivement.

Sur son nom la concentration républicaine peut et doit se faire.

Et elle se fera, nous en avons l'absolue conviction, mais ce sera malgré la *Dépêche*, qui cherche à subtiliser des votes républicains en affublant d'une pancarte républicaine qui va mal à ses épaules, M. Paul Roger, ancien étudiant de la Cadet.

Or, quel jeu joue ici la *Dépêche-Nouvelliste* et au profit de qui le joue-t-elle ?

Ce n'est certainement pas au bénéfice de la lamentable M. Paul Roger dont les chances de succès sont nulles, de l'aveu même des militants de son parti.

La candidature de M. Paul Roger n'apparaît en effet que comme une fantaisie, sans résultat possible pour un candidat-junior, mais mannequin parfait par l'intention, car si les efforts de la *Dépêche* aboutissaient à faire tomber M. Tribourdaux, la réparonsion n'en produirait, cela saute aux yeux, au grand profit de M. Sever.

Eh bien, nous le disons très hautement, très sincèrement : il est impossible pour l'honneur de la 3e circonscription de Lille que M. le colonel Sever soit élu.

L'élection de ce dernier serait un affront fait à l'honnêteté politique, à la probité, à tout ce qui est respectable, à tout ce qui a toujours été respecté par le peuple.

Les ouvriers dont M. Sever cherche à capter les suffrages ne peuvent pas, ne doivent pas sacrifier les intérêts par leur bulletin de vote.

Dans tous les camps les opinions sont libres, mais il est un terrain sur lequel tout le monde, sans distinction de parti, doit se trouver d'accord : c'est celui de la probité politique.

Eh bien, nous le disons tout haut, tout bas, sûrs de ne pas nous tromper, nous, même et surtout aux collectivistes ; pour prouver du pouvoir d'un candidat qui, élu avec un programme déterminé, en a jeté cyniquement les morceaux à la face de ceux qui l'avaient honoré de leur confiance ?

Que peuvent-il espérer d'un homme qui s'est moqué de la fraction du corps électoral ayant placé sur lui ses espérances ?

Qu'est-ils à attendre d'un candidat qui se présente à leurs suffrages comme un renégat, comme un déserteur sollicitant humblement une place dans les rangs de l'armée qu'il combattait la veille ?

M. le colonel Sever aura beau faire.

Toute la bonzine de la terre n'effacerait pas la tache qui s'étale sur son caractère d'homme politique.

Il n'est plus digne du bulletin de vote de ces honnêtes travailleurs qui sont, ou tout au moins, le respect de la parole donnée.

Et ceux qui lui feront la grâce de leurs suffrages, consacreront publiquement l'action la plus coupable, dont un représentant du peuple ait jamais donné l'exemple : la trahison.

Et voilà, *Dépêche-Nouvelliste* comment nous faisons et comment nous ferons, jusqu'à la fin de la période électorale « le jeu du collectiviste Sever. »

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

4e Circonscription

La réunion d'Erquinghem

Très belle réunion hier soir à Erquinghem-sur-Lys, dans cette commune dont les cléricaux se croyaient les maîtres, et où nous avons à constater les progrès très sensibles de l'idée républicaine.

Plus de cent cinquante électeurs se pressaient dans la salle de réunion.

Le bureau est ainsi constitué : M. Gustave Menet, tisseur, président; MM. Jules Ernoult et Pierre Cornil, assesseurs.

Discours de M. Georges Robert

Notre rédacteur en chef, M. Georges Robert, prend le premier la parole. Il fait justice, tout d'abord, de cette assertion de M. Danette, dans sa profession de foi, que les républicains sont « ses prisonniers et les complices socialistes. »

Nous marchons, dit-il, au combat, avec notre drapeau et les conservateurs marchent avec leur. Ils ont leur programme, que nous avons toujours combattu, et nous avons le nôtre, qui est le programme de Gambetta et de Jules Ferry.

L'orateur, continuant d'examiner la profession de foi de M. Danette, constate que celui-ci s'est soigneusement gardé de parler des lois scolaires et laïques ; et qu'il ne dit rien non plus de la revendication de ses amis du «Comité libéral» de Lille, tendant à l'introduction du prêtre à l'école.

Et M. Georges Robert montre le but que poursuivent les cléricaux, en voulant abroger nos lois scolaires, de façon à s'emparer de l'enseignement et à élever les nouvelles générations dans l'obscurantisme et la superstition.

Après avoir rappelé l'œuvre de la République, exposé les tentatives de la réaction pour la détruire, pour nous ramener de vingt ans en arrière, notre rédacteur en chef présente le candidat républicain progressiste, qu'il remercie de vouloir bien se porter le porte-drapeau du parti républicain l'a placé, et de mener la campagne avec autant d'énergie que de vaillance.

Discours de M. Albert Lecomte

M. Albert-Maxime Lecomte prend alors la parole. Il rappelle les traditions républicaines, développe son programme, il insiste spécialement sur la nécessité de l'union des républicains, qui doit se faire dit-il aux prochaines élections : c'est cette union qui a permis les réformes démocratiques. Il développe spécialement la question de la réforme de l'impôt, de la suppression des impôts de consommation, et, il explique pourquoi la réglementation de ce privilège n'est pas un moyen suffisant pour satisfaire à la justice et à l'égalité. Il indique alors par quels moyens on peut arriver au service militaire réduit à deux ans.

Il passe en revue diverses revendications des agriculteurs et des industriels.

C'est ainsi qu'il demande de l'indemnité à accorder au fermier sortant qui a apporté une plus-value au fonds loué.

Enfin, il projette le sous que l'on doit donner à la liberté au point de vue politique et religieux. en disant qu'il respecte toutes les convictions sincères, et qu'il entend que tout citoyen soit libre de manifester ses préférences, de défendre la République ; pour lui, il combattra pour la République dont il la comprend et comme il l'aime franchement démocratique, fermement progressiste.

Le discours du candidat républicain progressiste est salué d'acclamations et de vivats répétés.

L'ORDRE DU JOUR

M. le président donne alors lecture de l'ordre du jour suivant :

Les électeurs d'Erquinghem, au nombre de 150, après avoir entendu M. Albert-Maxime Lecomte, approuvent ses opinions et s'engagent à la faire triompher le 8 mai prochain.

Cet ordre du jour, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Avant de lever la séance, M. Georges Robert remercie l'assemblée de l'ordre parfait qui a marqué cette réunion. Il recommande à un ami de M. Danette qui avait interrompu de dire à son candidat que l'on s'étonne de le voir fuir les réunions publiques ; que nous l'invitons à venir et que lui assurerons la liberté de la parole. Si M. Danette ajoute-t-il, a peur de venir à nos réunions publiques, qu'il nous permette alors d'aller dans ses réunions privées, sans quoi nous serons obligés de croire qu'il redoute la contradiction.

M. Georges Robert invite tous les électeurs présents à faire une active propagande en faveur de M. Albert Maxime-Lecomte, afin de lui assurer cette majorité à Erquinghem. La séance est levée au cri : de Vive la République!

Toujours la marche triomphale

M. Jules Danette organise chaque soir des petites réunions privées dans les nombreuses sociétés de vingt qu'il a créées à Armentières.

Des groupes d'ouvriers, dont le nombre va en croissant depuis quelques soirées, attendent M. Danette à sa sortie de ces petites parlottes et lui font une ovation, quelque qu'il pose.

Vendredi soir, « cinq cents » manifestants étaient massés rue des Promenades devant le pignon du dit-candidat-républicain.

Un peu plus de deux cents manifestants se sont ensuite rendus sur la Grand'Place, devant le cercle conservateur, en criant et chantant.

1re circonscription de Cambrai

Samedi vers midi, les électeurs de la première circonscription de Cambrai ont appris, par des affiches placardées en ville, que la candidature qualifiant de républicain libéral avait enfin trouvé un candidat à opposer à M. Paul Berrer.

Il est vrai que ce candidat est absolument étranger à l'arrondissement et pour cause, mais comme dit le vieux proverbe camprésien : « Faute d'aili on dors d'oignon ». La réaction a trouvé des opinions consentant à se dévouer pour elle, c'est l'essentiel.

Le candidat est M. Robert Mitchell, ex-député de Sorbrie, ancien député, jadis à l'extrême droite en compagnie de MM. Rouher et Paul de Cassagnac. Voilà qui est absolument significatif.

M. Robert Mitchell se présente comme républicain libéral : c'est complet !

Les réactionnaires cambrésiens ont pris l'initiative avec un jésuitisme remarquable. Qu'est-ce que cela veut bien dire, se demandait-on ; après le choix de M. Robert Mitchell, la question n'est plus permise.

Un nouveau candidat naissance pour sauver notre région réactionnaire parce que MM. Paul Berrer et Bonnardel ont été invités.

M. Bonnardel, conseiller général, dont un journal réactionnaire et clérical faisait éloge, en constatant qu'il parlait avec respect de la religion, se rendra-t-il à la convocation des réactionnaires ?

Mais il y a gros à parier que M. Paul Berrer laissera les membres du comité « républicain libéral » avec leur candidat non moins républicain et non moins libéral.

3e Circonscription d'Avesnes

Profession de foi de M. Evrard Elize

Mes chers Concitoyens,

Républicain de vieille date, fils dévoué de la Révolution Française, je suis partisan de tous les progrès de toutes les libertés.

Il y a quatre ans je vous disais :

Rétablir plus de justice dans la répartition des impôts ; alléger les charges du peuple ; à aucun système, je voterai toute réforme dépourvue de tout caractère de justice ; je tendrai à ce but et qui aura pour conséquence d'amener un dégrèvement des charges de l'agriculture et de permettre la création d'une caisse de retraites des travailleurs.

Dégrever le prix des transports.

Procéder à la révision des patentes.

Rendre la procédure civile moins coûteuse.

Rendre les actes de procédure et en rédigeant les frais.

Les sociétés de secours mutuels de prévoyance et de mutualité qui ont pour but de mettre le travailleur et sa famille, à l'abri des conséquences de la misère. Nous devons aide et secours à la vieillesse et de la mort ; à ce sujet, je rappellerai la loi sur les Sociétés de secours mutuels, la loi sur les accidents et la loi qui crée des pensions de retraites à la Chambre ébrouée.

Un ministère de la création et le fonctionnement des caisses de retraite, je demanderai la création immédiate des Bourses de vieillards qui existent déjà dans le département du Nord, elles ne sont que de faible proportion et qui sont destinées à assurer du pain à tous les vieux travailleurs.

Dégrèvement des charges des denées aux produits de l'Agriculture et de notre industrie: dans cet ordre d'idées, je vous citerai la loi sur les sucres, la loi du cadenas, la loi sur les bouilleurs de cru ne parler que des principales lois qui ont contribué à la prospérité actuelle de l'Agriculture.

Voilà le programme qui a toujours dicté mes actes et mes votes dans la vie publique.

Je vous demande de m'accorder votre confiance.

Mettre toute mon ambition à faire passer un peu plus de justice dans nos lois et à vous rendre à la vie, vous me trouverez toujours prêt à vous donner mon dévouement.

Vous me faire pas vos libres suffrages si je dois continuer l'œuvre commencée.

Consolider et faire aimer la République.

Servir et défendre avec l'énergie vous me connaissez vos intérêts et vos personnes sans exception et sans distinction